

# Rapport moral Fédération Française Handisport

Saison 2020/ 2021

*Par Mai-Anh NGO, Secrétaire générale*

Ce rapport moral porte sur la saison 2020/2021. À ce titre, seront présentées les activités allant du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 30 août 2021.

Ce rapport d'activité diffère des précédents dans sa présentation plus rédigée, mais pas dans sa philosophie qui vise à avoir une vision généraliste de l'ensemble des actions et activités menées par la fédération, composée de ses comités, ses clubs, ses licenciés, ses cadres, ses bénévoles, sur l'ensemble de la saison 2020/ 2021. Cette perspective globale est d'autant plus nécessaire qu'une série de rapports vient compléter ce rapport moral sur des thématiques spécifiques. Vous trouverez ainsi le rapport de la direction technique nationale, les éléments financiers, mais aussi pour la première fois une synthèse des missions des élus qui ont accepté de participer à ce document visant à faire un point d'étape sur leurs activités.

Grâce à l'ensemble de ces documents vous verrez comment « Cap 24 + » prend vie au quotidien. Pour aborder de façon claire la diversité des activités menées par notre fédération, il m'a semblé nécessaire de dessiner deux axes forts qui éclairent les décisions et actions prises jour après jour.

Premièrement, il faut rappeler l'environnement de la fédération (I) avant deuxièmement de comprendre de quelle manière elle agit au quotidien pour continuer à avancer, performer et relever les défis (II).

## **I. L'environnement de la fédération**

Il faut mesurer à quel point l'environnement de la fédération est un environnement contraint et compétitif. Les contraintes sont de diverses natures. On peut citer évidemment les contraintes sanitaires, financières ou encore celles liées à une performance sportive de plus en plus élevée.

### \*Des contraintes sanitaires

La situation sanitaire et la gestion d'une épidémie récurrente, nous ont contraints à d'importantes évolutions. Le calendrier de la saison 2020 /2021 a été malheureusement encore fortement impacté par l'épidémie de coronavirus.

Au niveau des compétitions nationales, près de 50 épreuves ont été annulées sur environ 80 inscrites au programme. Au niveau des compétitions internationales, il faut relever de la même manière le report des Deaflympics d'été qui devaient se dérouler en 2021 et se tiendront finalement du 1er au 15 mai 2022 à Caxias do Sul (Brésil).

Au-delà des impacts sportifs, la situation sanitaire a eu des conséquences importantes dans l'ensemble des secteurs de la fédération. L'illustration de ce phénomène apparaît clairement sur les licences au niveau fédéral. Au 31/01/2021 notre fédération comptait 19 017 licences contre 25 185 au 31/01/2020 soit un recul de 24,5%

### \*Un niveau de performance toujours plus élevé

Les jeux paralympiques de Tokyo, reportés en 2021, sont symboliques de l'environnement extrêmement compétitif de la fédération.

Les chiffres sont éloquentes : 40 médailles pour les 90 sportifs de la FFH, un record dépassant même l'objectif de 35 médailles que s'était fixée la Fédération. En dépit de ce total historique, la France paralympique finit 14<sup>ème</sup> soit à deux places de plus que le classement obtenu à l'issue des Jeux de Rio 2016. Il est à noter que le nombre de médailles d'Or obtenu à Tokyo aurait alors permis à la France de figurer à la 9<sup>ème</sup> place.

Ces quelques constats chiffrés permettent de se rendre compte du niveau de performance toujours plus élevée des sports paralympiques. Nous savons que les sportifs et l'ensemble des acteurs de la performance ont tout donné pour arriver à un tel résultat. Qu'ils en soient remerciés.

### \*une situation financière délicate

La fédération présente un résultat d'exploitation qui reste malheureusement déficitaire, comme va vous l'expliquer le trésorier dans des documents spécifiques.

Cette situation déficitaire s'explique pour partie par des phénomènes externes dont certains points ont déjà ou vont être évoqués : la Covid, mais aussi la RIP ou encore des investissements aux profits de la performance.

Le contexte économique de la Fédération reste donc fragile. C'est pourquoi, même si la fédération entend les demandes légitimes des clubs ou des comités pour une aide fédérale plus importante et des salariés fédéraux s'agissant d'augmentation, ces différentes demandes ne peuvent être totalement satisfaites. Toutefois, des efforts sont faits pour tenter de répondre, dans la limite des moyens disponibles, aux différentes demandes. À ce titre, on peut notamment citer le plan de relance.

Par ailleurs, malgré une situation restant délicate, il est possible de percevoir des signes encourageants tels la conclusion de nouveaux partenariats financiers.

### \*Des contraintes institutionnelles

Parmi les contraintes institutionnelles, les exemples sont nombreux. Il s'agit dans ses développements de comprendre que la fédération n'est pas une entité complètement indépendante et qu'elle fait partie d'un mouvement sportif complexe avec lequel elle doit composer.

Il est important de comprendre que les contraintes institutionnelles sont nombreuses. La fédération n'est pas une entité totalement indépendante car elle s'intègre dans un mouvement sportif complexe avec lequel elle doit composer.

À titre d'exemple, le lien avec l'ANS, qui apporte un soutien affirmé à la fédération, est toutefois fondé sur une logique d'appel à projets et de fonds dédiés qui peut s'avérer complexe et générer des contraintes importantes. Ainsi, c'est à chaque fois une réponse à un appel particulier répondant à des conditions précises qui permettent l'obtention de financement. Ce système interdit de fait que des financements qui circulent au sein des différents secteurs de la fédération. Autre exemple, toujours avec l'ANS, chaque investissement de financement de matériel nécessite une mobilisation de fonds propres de la

fédération. Un véritable effort a donc été fait par la fédération pour financer du matériel des équipes de France en complément de l'enveloppe ANS. C'est un investissement indispensable pour performer

Il est évident aussi que des contraintes institutionnelles pèsent sur la fédération par le biais des réglementations édictées par notre ministère de tutelle. L'exemple le plus flagrant est évidemment le travail mené par la fédération pour légitimer sa position de leader dans les disciplines dont nous avons la délégation. Il s'agit de démontrer l'expertise et la légitimité de la fédération en ce qui concerne le sport pour les personnes en situation de handicap.

Les contraintes peuvent aussi être issues du niveau international. Il est possible ainsi de citer les réglementations issues des fédérations internationales ou des organisations internationales. La question de la classification abordée par notre vice-président Rudi Van den Abeelle en est un exemple précis. Les dernières évolutions ont ainsi contraint le basket à revoir l'ensemble de sa classification.

Ces quelques développements permettent de comprendre l'environnement concurrentiel et délicat dans lequel évolue la fédération aujourd'hui par rapport au passé, ce qui la conduit à relever de grands défis avec force et conviction comme je vais vous l'illustrer à présent.

## **II. Une fédération volontariste qui relève les défis**

La situation est complexe, mais comme les sportifs qui la composent la fédération a décidé non seulement de résister à la pression, mais aussi de s'en servir pour relever les défis du présent et de l'avenir.

Pour faire face à cet environnement en mutation, la fédération a choisi d'impulser certains changements.

### \*Une fédération qui change pour répondre aux besoins

Le premier d'entre eux a été perceptible dès l'assemblée générale du 4 Octobre 2020 avec l'arrivée de Louis Frédéric Doyez après le départ en retraite de Laurent Allard.

Le second grand changement a été symbolisé par le fait de faire appel à un nouveau directeur technique national en la personne de Frank Bignet, que vous apprendrez à connaître lors de cette assemblée générale 2022. Cette décision prise par le comité directeur fédéral à une grande majorité avec notamment pour objectif la réussite des jeux paralympiques de 2024.

Il faut saluer le travail qui a été conduit jusqu'à présent par l'ensemble des équipes, mais il convient d'avoir encore plus d'ambition notamment dans la perspective des prochains jeux à Paris.

Au-delà de ces changements sur des postes clés, la fédération évolue dans son organisation interne, en particulier avec la création de nouveaux services comme le département des systèmes d'information ou encore l'accueil de grandes manifestations internationales, ou des actions tournées vers l'emploi. Ce processus ne fait que débuter et d'autres évolutions sont sans doute encore à venir. Même si ces changements entraînent des incertitudes voire des craintes, ils semblent nécessaires au regard des défis à relever pour permettre à toute personne en situation de handicap de pratiquer l'activité physique qu'elle désire.

Cette volonté de répondre du mieux possible aux différents besoins s'est traduite l'an dernier par la création du dispositif HandiStart. Dispositif par lequel la fédération souhaite accompagner les nouveaux clubs avec l'aide de ses territoires. Ainsi, il faut noter que 189 nouvelles affiliations ont été prises la saison passée. Ce chiffre démontre l'intérêt de cette modification.

Handistart est le symbole de la détermination de la fédération : accompagnée au mieux l'ensemble du mouvement dans l'intérêt des personnes en situation de handicap. Les discussions sur la réforme de la licence que nous souhaitons engager avec vous est le symbole de cette co-construction.

#### \* Une fédération qui s'engage

▪ *Une fédération qui s'engage pour permettre aux sportifs de faire briller la France au plus haut niveau*

Les jeux de Tokyo ont évidemment été un signal fort de réussite

Le total historique de 40 médailles est révélateur. Il faut souligner le nombre de médailles a quasiment doublé par rapport à Rio

Toutes nos félicitations à nos sportifs qui ont su se dépasser et nous faire rêver même si c'était par écrans interposés. Tous nos remerciements à l'ensemble des staffs fédéraux, mais aussi aux entraîneurs personnels des sportifs qui ont permis que ces derniers s'expriment pleinement.

Même si les jeux d'été de Tokyo ont été comme un point d'orgue de cette saison, il ne faut pas oublier les sports d'hiver qui déjà sur la saison 2020/ 2021 se sont montrés en grande forme puisque Arthur Bauchet remporte le globe de cristal 2021 dans la catégorie homme debout, Hyacinthe Deleplace gagne dans la catégorie déficient visuel. Cette performance collective permet par ailleurs à la France d'être en tête du classement des nations des hommes en 2021. En snowboard aussi, les résultats étaient aussi excellents puisque *Cécile Hernández* décroche aussi un globe de cristal.

S'agissant des sports non paralympiques, il faut souligner la performance du Handball sourd qui a participé à son premier championnat d'Europe en juin 2021

▪ *Une fédération engagée pour améliorer tous les facteurs de performance*

J'ai déjà évoqué précédemment cette question, mais la fédération s'est fortement engagée pour l'achat de matériel auprès des sportifs de haut niveau avec le soutien de l'ANS, mais aussi des territoires et des collectivités.

Pour tenter d'améliorer les facteurs de performance et d'aider staffs et les sportifs, la fédération participe activement à différents programmes de recherche. On peut citer le programme « Paraperf » qui concerne les disciplines paralympiques d'été ou le projet « Neptune » qui se concentre plus particulièrement sur la natation. Ces recherches sont financées par l'agence nationale de la recherche et c'est la cellule recherche coordonne l'ensemble des travaux avec succès. Sachez qu'une partie des résultats de « paraperf » a déjà pu être utilisée lors des jeux paralympiques de Tokyo.

- *Une fédération organisatrice de grands événements sportifs sur le territoire français*

Il faut souligner que la fédération a choisi d'organiser d'importants grands événements dans la perspective de préparer au mieux les jeux paralympiques de Paris, mais aussi celle de montrer une véritable expertise dans l'organisation de grands événements et donner envie aux personnes en situation de handicap de pratiquer un sport.

C'est ainsi que sur la saison 2020/2021, la fédération en partenariat avec CAPSAA a obtenu l'organisation des championnats d'Europe de rugby fauteuil qui se sont déroulés en février 2022 et permettez-moi, en empiétant un peu sur le rapport de l'année prochaine, de féliciter notre équipe pour ce résultat historique. La France étant devenue championne d'Europe.

Nous avons aussi décroché l'organisation des championnats du monde d'athlétisme à Charléty en 2023.

En plus de préparer nos champions aux futures grandes échéances, nous espérons ainsi faire naître des vocations chez les jeunes en situation de handicap et également démontré notre expérience et notre expertise en matière de sport, de grands événements et handicap.

- *Une fédération qui s'engage pour le développement*

À l'image des raisons qui la pousse à organiser des grands événements, la fédération est clairement engagée, aux côtés des territoires et des clubs, pour développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Les illustrations les plus claires de la détermination de la fédération à faire en sorte que chaque personne en situation de handicap voulant pratiquer une activité physique puisse le faire en répondant à ses aspirations, sont évidemment les manifestations sportives.

Cette politique volontariste a été illustrée par exemple par le maintien d'une pratique en dépit de la situation sanitaire. Les exemples en ce sens ont été fort nombreux. Les territoires et les clubs ont fait preuve d'une grande détermination pour le maintien de ces événements. On peut citer le JAP Bretagne en juillet 2020.

Les activités de pleine nature ont fait leur grand retour avec en 2021 la première édition de la tournée EDF ADN Tour. Premier circuit de raids multisports handisport en France, organisé par la Fédération Française Handisport, grâce au savoir-faire de ses Comités territoriaux et associée à l'énergie de son partenaire EDF, cette grande tournée à travers la France en 8 étapes. 8 grands raids qui mêlent participants en situation de handicap ou non, une expérience solidaire, conviviale, riche d'émotions sportives. Vous pouvez retrouver plus de détails sur les activités de pleine nature dans le point d'étape rédigée par Christine Isson en charge de cette question au sein du comité directeur

Avec pour objectif de faire en sorte que chacun puisse trouver l'activité qui lui convienne, les activités digitales, apparues à l'occasion du confinement, demeurent en place comme une pratique pérenne aujourd'hui à travers divers cycles de 6 semaines durant 4 soirs par semaine sur 42 semaines proposant une multitude d'activités alternant volontairement des activités dynamiques, des activités plus douces et des activités originales. On peut citer dans les différents cycles : la zumba, danse contemporaine, la cardio boxe, la gym douce, le hip-hop ou encore les échecs.

Au-delà de proposer des activités, la fédération accompagne les disciplines ou les territoires pour permettre l'organisation et la structuration de celles-ci. À titre d'exemple, il

est possible de citer la création de la commission de Showdown dirigée par Madjid Guitoune ou encore la structuration de la danse, comme le démontre le rapport de Murielle Vandecappelle-Siclis.

Dans sa volonté d'aller vers les personnes en situation de handicap pour proposer des activités sportives, la fédération choisit aussi de nouer de nouveaux partenariats ou de poursuivre des partenariats existants avec de grandes associations. Pour la saison 2020/ 2021, nous sommes heureux d'avoir conclu une convention avec France paralysie cérébrale et d'avoir reconduit nos conventions avec APF France handicap ainsi que AFM téléthon

- *Une fédération engagée dans la formation*

La fédération est extrêmement engagée en matière de formation. La démonstration est l'obtention de la certification Qualiopi, certification obtenue en septembre 2021. Là aussi vous m'excuserez du léger débord sur la saison suivante, mais cette obtention démontre la qualité de notre formation. Je ne reprendrai pas l'ensemble des chiffres 2021 dans ce domaine car ils ont été évoqués dans le document faisant le point d'étape des missions des élus dans la partie rédigée par Guy Tisserant.

Je tiens cependant à mettre en avant un exemple, qui est pour moi très illustratif de la volonté d'avoir une dynamique de formation innovante et importante pour nos territoires et nos clubs, la formation d'animateur fédéral polyvalent qui permet d'encadrer en sécurité la pratique pour personnes en situation de handicap. De telles formations symbolisent notre engagement vers le plus grand nombre pour que chaque personne en situation de handicap puisse trouver une activité physique dans laquelle elle puisse s'épanouir.

- *Une fédération proactive en matière de partenariats*

Pour mener à bien l'ensemble des activités dévolues au mouvement handisport, il convient d'être en perpétuelle recherche de financement qui nous permettent d'obtenir les moyens humains et/ou financiers pour mener à bien l'ensemble de nos projets. Parmi les grandes avancées de la saison on peut citer l'arrivée de deux nouveaux partenaires officiels : Covea et l'AGEFIPH.

L'ensemble des nouveaux partenariats a été cité dans le point d'étape qui vous a été envoyé.

Cette volonté de recherche de partenaires se retrouve également pour la résidence internationale de Paris. Sans entrer directement dans les missions de la fédération, vous savez que ce lieu est détenu à 100 % par la fédération et abrite toujours son siège social.

La résidence internationale de Paris connaît d'importantes difficultés financières particulièrement depuis la pandémie avec une activité malheureusement ralentie. Ces difficultés ont malheureusement conduit le tribunal de commerce à nommer une administratrice provisoire.

Aujourd'hui, les équipes de la RIP recherchent activement un administrateur ou un repreneur. Sur ce sujet aussi, la fédération est pleinement engagée. Il faut ainsi remercier le conseil d'administration essentiellement bénévole de la Rip composé de :

Bernard VENEAU- Président

Guislaine Westlelynck

Alain Siclis  
David Françon  
Shaï Ben David  
Louis Frédéric Doyez  
Sylvain Paillette

En résumé, j'espère que vous mesurez la détermination qui est la nôtre de conforter le développement de notre fédération. Nous traversons, comme l'ensemble de notre pays comme l'ensemble du monde, une période difficile. Nous en sommes parfaitement conscients, mais nous nous donnons les moyens pour continuer d'exister, de nous développer et de rayonner encore plus avec pour objectif d'offrir à toute personne en situation de handicap une activité physique ou une pratique sportive qui lui permette de s'épanouir au quotidien.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les partenaires :

\*L'Etat ,

\*Les partenaires officiels :

- Edf
- Société Générale
- AGEFIPH
- Décathlon
- Le Coq Sportif
- Renault
- COVEA

\*Les partenaires spécifiques de nos commissions sportives

Mais aussi l'ensemble des salariés, des cadres techniques, des membres du comité directeur, des comités, des clubs, des licenciés, des bénévoles qui œuvrent jour après jour pour que chaque personne en situation de handicap éprouve du bien-être par le biais d'une activité physique d'une pratique sportive.